

L'Institut de la statistique du Québec : grossière erreur sur les salaires des ingénieurs du gouvernement!

Vanier, le 30 novembre 2000. En se méprenant sur les salaires des ingénieurs du gouvernement du Québec, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) risque non seulement de causer un préjudice à nos membres mais aussi aux autres corps d'emploi professionnels. C'est ce qu'a déclaré le président de l'Association professionnelle des ingénieurs du Québec (APIGQ), M. Pierre Sirois, qui commentait la publication aujourd'hui du document statistique sur l'état et l'évolution de la rémunération des salariés québécois. L'APIGQ a en effet découvert que le salaire maximum attribué aux ingénieurs du gouvernement du Québec par l'ISQ avait été augmenté de 4% par rapport à la réalité. L'Institut a fait l'erreur grossière d'ajouter à la rémunération des ingénieurs du gouvernement des augmentations de salaire non versées ce qui a pour effet de fausser l'écart salarial entre eux et leurs collègues du secteur privé, déplore l'APIGQ.

L'erreur est d'autant moins excusable que la profession d'ingénieur a été choisie par l'Institut comme l'un des emplois repères pour comparer les salaires de plusieurs types de professionnels au service de l'État québécois, a ajouté M. Sirois, soulignant de plus que l'Institut a la responsabilité de fournir des données précises aux centaines de milliers de citoyens qui se fient sur leurs statistiques pour tenter de négocier une juste rémunération. L'APIGQ tient à prévenir les autres professionnels regroupés, pour fins de comparaison salariales dans le même secteur que les ingénieurs (les agents d'information, d'approvisionnement, de la gestion financière, les analystes en informatique et les spécialistes de la science physique) que les données comparatives portant sur la position de ces professionnels s'en trouve faussées.

L'APIGQ tient aussi à préciser que l'écart de la rémunération maximum en faveur des ingénieurs du secteur privé est de 18,2% et non pas de 13,6% tel qu'indiqué dans le document de l'ISQ.

Ce n'est pas la première fois que l'APIGQ est en désaccord avec cet organisme. En 1994, l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec avait contesté la représentativité des bases statistiques qui avaient servi à déterminer la rémunération des ingénieurs. M. Sirois avait aussi réprouvé une division artificielle de la catégorie d'ingénieurs en trois niveaux d'emplois pour des fins purement statistiques. Cette façon de faire a malheureusement encore été maintenue dans la préparation du rapport 2000, a de plus souligné le président de l'APIGQ.